



Bulletin d'inscription :

Actualisation des connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques

Impératif, renvoyer votre bulletin dûment complété avec une copie recto verso de l'arrêté préfectoral signé et cacheté par la Préfecture attestant de votre capacité en relation avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques

Prochaine session en novembre ou décembre 2018 (ouverture si 10 inscrits minimum)

- Actualisation des connaissances **CHIEN** - 7 heures
- Actualisation des connaissances **CHAT** - 7 heures
- Actualisation des connaissances **AUTRES** - 7 heures
- Actualisation des connaissances **CHIEN - CHAT**- 10.5 heures
- Actualisation des connaissances **CHIEN – CHAT – AUTRES ..** 14 heures

COCHER l'actualisation à renouveler correspondant à votre arrêté - coût 140 €/ jour de formation (1jour = 7hrs)
Les sessions ouvrent si nous avons suffisamment d'inscription (10 minimum)

1] Coordonnées du participant à la formation

Nom du stagiaire :

Prénom : F M Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

E-mail :

Téléphone : Fax :

2] Qui prend en charge la formation ?

- Mon entreprise **(1) Compléter la partie « coordonnée de l'entreprise »**
- Moi-même
- Mon OPCA **(fournir le justificatif de demande de prise en charge avec le bulletin)**
- Autre cas, à préciser :

3] Coordonnées de mon entreprise

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « loi informatique et liberté »), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.

Date et signature :

Possibilité de renvoyer le bulletin d'inscription et la copie recto-verso de votre arrêté préfectoral par mail
cfppa.rouffach@educagri.fr –